



Doc. 16197
23 juin 2025

Favoriser les négociations politiques en vue de l'échange et de la libération des prisonniers de guerre

Amendement¹ n° 29

Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 17.2, insérer le paragraphe suivant:

«appelle tous les États membres du Conseil de l'Europe à engager des négociations sur l'élargissement du mandat du Mécanisme international d'indemnisation sous son égide, afin de garantir la réparation des dommages, pertes ou préjudices causés par des actes contraires au droit international commis en Ukraine ou à l'encontre de celle-ci avant le 24 février 2022, en particulier aux prisonniers de guerre ukrainiens qui les ont subis.»

Note explicative

Cet amendement parle de lui-même.

Déposé par:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CEPA
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CEPA
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
TISTYK Rostyslav, Ukraine, CEPA
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
WIECHEL Markus, Suède, CEPA
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2025 - Troisième partie de session

